MAISON D'HÉBERGEMENT JEUNESSE

ESPACE VIVANT LIVING ROOM

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

MAISON D'HÉBERGEMENT JEUNESSE ESPACE VIVANT LIVING ROOM

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2021

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 17

SGR
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
S.E.N.C.R.L.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
MAISON D'HÉBERGEMENT JEUNESSE ESPACE VIVANT LIVING ROOM

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la MAISON D'HÉBERGEMENT JEUNESSE ESPACE VIVANT LIVING ROOM (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est la cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme Maison d'Hébergement Jeunesse Espace Vivant Living Room et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2021 et le 31 mars 2020, de l'actif à court terme au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020 et de l'actif net au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

57, rue Dufferin, Granby (Québec) J2G 4W8 • Téléphone : 450 361-2525 • Télécopieur : 450 777-4884 • www.sgr-cpa.com

Autre point

Nous attirons l'attention du lecteur sur la note 11 des états financiers qui décrit la situation dans le contexte de la pandémie mondiale de Covid-19 déclarée par l'Organisation mondiale de la santé. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.

SGR, Comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L.[1]

Granby, le 25 juin 2021

[1] Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A129287

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	2021	2020
PRODUITS		
Subventions (annexe A)	535 469 $	413 706 $
Autres revenus (annexe B)	22 357	30 915
	557 826	444 621
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	330 533	324 282
Appartements supervisés - Cowansville (annexe C)	62 483	64 644
Allocations - Vers un Chez Soi	22 779	-
Dépenses alimentaires	9 286	14 565
Frais de congrès et association	4 604	5 374
Honoraires professionnels	3 904	3 687
Frais de bureau et papeterie	3 370	2 219
Chauffage et électricité	3 327	3 603
Télécommunications	2 908	3 457
Matériel et fournitures - Covid-19	2 805	-
Activités sociales	1 884	3 333
Entretien et réparations	1 791	2 807
Assurances	1 551	1 460
Frais de déplacement	1 323	4 190
Frais de réunion	1 131	290
Ameublement et fournitures	500	381
Frais de banque	236	128
Matériel promotionnel et publicité	-	437
Amortissement des immobilisations corporelles	1 540	831
	455 955	435 688
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	101 871 $	8 933 $

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	Investi en immo-bilisations	Non affecté	2021 Total
Solde au début	4 789 $	16 411 $	21 200 $
Excédent des produits sur les charges	(6 305)	108 176	101 871
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3 473	(3 473)	-
Remboursement en capital sur la dette à long terme	4 613	(4 613)	-
Solde à la fin	6 570 $	116 501 $	123 071 $

	Investi en immo-bilisations	Non affecté	2020 Total
Solde au début	6 855 $	5 412 $	12 267 $
Excédent des produits sur les charges	(5 749)	14 682	8 933
Augmentation de la dette à long terme	(21 091)	21 091	-
Remboursement en capital sur la dette à long terme	24 774	(24 774)	-
Solde à la fin	4 789 $	16 411 $	21 200 $

	2021	2020
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	184 522 $	49 056 $
Débiteurs (note 3)	21 969	5 151
Frais payés d'avance	2 217	1 181
	208 708	55 388
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	231 572	239 769
	440 280 $	295 157 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	40 986 $	38 977 $
Subvention perçue d'avance	11 221	-
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	4 851	4 609
	57 058	43 586
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES	83 284	88 649
DETTE À LONG TERME (note 8)	176 867	141 722
	260 151	230 371
	317 209	273 957
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	6 570	4 789
Non affecté	116 501	16 411
	123 071	21 200
	440 280 $	295 157 $

Pour le conseil d'administration,

* _____, administrateur

_____, administrateur

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	101 871 $	8 933 $
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 670	11 641
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(5 365)	(5 892)
Subvention pour Compte d'Urgence pour les Entreprises Canadiennes	(20 000)	-
	88 176	14 682
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(16 818)	4 802
Frais payés d'avance	(1 036)	48
Créditeurs	2 009	3 532
Subvention perçue d'avance	11 221	-
	83 552	23 064
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 473)	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme	60 000	21 091
Remboursement de la dette à long terme	(4 613)	(24 774)
	55 387	(3 683)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	135 466	19 381
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	49 056	29 675
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	184 522 $	49 056 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les opérations sans effet sur la trésorerie comprennent la Subvention pour Compte d'Urgence pour les Entreprises Canadiennes au montant de 20 000 $ affectant le prêt lié à cette subvention.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec en date du 24 mai 2006 et est exempté des impôts sur les bénéfices. Son objectif est d'offrir des services d'hébergement, d'orientation, de médiation et d'accompagnement à des jeunes sans-abris en difficultés passagères d'adaptation.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les dons et contributions sont constatés à titre de produits dans l'exercice auquel elles sont perçues. Les revenus de loyers sont constatés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtiment	5 %
Mobilier	20 %
Matériel informatique	30 %

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

3. DÉBITEURS

	2021	2020
Taxes de vente	2 208 $	1 970 $
Subventions	16 266	-
Autres	3 495	3 181
	21 969 $	5 151 $

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	45 000 $	- $	45 000 $	45 000 $
Bâtiment	261 002	82 665	178 337	187 723
Mobilier	24 436	18 799	5 637	7 046
Matériel informatique	3 473	875	2 598	-
	333 911 $	102 339 $	231 572 $	239 769 $

5. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs	- $	859 $
Frais courus	1 454	1 454
Salaires à payer	27 662	25 216
Retenues à la source	11 561	11 139
Intérêts courus à payer	309	309
	40 986 $	38 977 $

6. SUBVENTION PERÇUE D'AVANCE

	Solde au 31 mars 2020	Montants reçus	Montants comptabilisés	Solde au 31 mars 2021
C.I.U.S.S.S. Estrie C.H.U.S. - Vers un Chez Soi - Fonds Covid-19 pour l'itinérance	- $	34 000 $	22 779 $	11 221 $

7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Des apports totalisant 64 000 $ et 13 793 $ ont été perçus durant l'exercice 2013-2014 pour financer respectivement une partie de l'acquisition de l'immeuble et du mobilier relatifs aux appartements supervisés. Durant l'exercice 2016-2017, des apports de 36 448 $, 15 000 $ et 3 000 $ ont été perçus dans le but de financer des rénovations sur l'immeuble et l'acquisition de mobilier pour la maison d'hébergement.

Les apports reportés seront amortis de la même façon que pour les immobilisations corporelles et le montant ainsi calculé est imputé aux revenus de l'organisme.

	Bâtiment	Mobilier	Solde 2021	Solde 2020
Solde au début	82 430 $	6 219 $	88 649 $	94 541 $
Amortissement de l'exercice	(4 121)	(1 244)	(5 365)	(5 892)
Solde à la fin	78 309 $	4 975 $	83 284 $	88 649 $

8. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Emprunt hypothécaire Caisse Desjardins, remboursable par mensualités de 1 001 $ incluant les intérêts calculés au taux de 5,13%, renouvelable en mai 2023, échéant en mai 2038, garanti par une hypothèque de 1er rang sur le terrain et le bâtiment d'une valeur comptable nette de 223 337 $	141 718 $	146 331 $
Prêt, d'une valeur nominale de 60 000 $, sans intérêt, obtenu dans le cadre du programme gouvernemental du Compte d'Urgence pour les Entreprises Canadiennes, remboursable jusqu'au 31 décembre 2022. Une aide gouvernementale de 20 000 $ a été comptabilisée car 33% du prêt sera radié suite au remboursement avant le 1er janvier 2023 [(a)]	40 000	-
	181 718	146 331
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	4 851	4 609
	176 867 $	141 722 $

(a) Ce prêt a été obtenu afin d'aider l'organisme à payer ses dépenses opérationnelles pendant la pandémie de la Covid-19. Ce prêt est sujet à une vérification par les autorités canadiennes afin de s'assurer que l'organisme a rencontré tous les critères d'admissibilité à l'obtention du prêt.

Les versements en capital approximatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2022	4 851 $
2023	45 106
2024	5 374
2025	5 681
2026	5 954
	66 966 $

9. ENGAGEMENT

Pour la maison d'hébergement, en vertu d'un bail d'une durée de douze (12) mois se terminant en janvier 2022, l'organisme ne paie aucun loyer mais est assujettie à de nombreuses conditions dont l'entretien ménager des lieux loués. L'organisme possède le droit de reconduire le présent bail pour une période additionnelle d'un (1) an aux mêmes conditions.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et de sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

11. INCIDENCES DE LA COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale de la Covid-19. Les pays ont adopté différentes mesures afin de respecter les recommandations des experts et endiguer la propagation du virus. Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local. La direction suit de près l'évolution mais l'incidence de cette situation sur l'organisme et ses activités est trop incertaine pour être évaluée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

Durant l'exercice, l'organisme a bénéficié de la Subvention Salariale Temporaire (SST) et du Compte d'Urgence pour les Entreprises Canadiennes (CUEC).

ANNEXE A - SUBVENTIONS

Produits

	2021	2020
C.I.U.S.S.S. Estrie C.H.U.S. - P.S.O.C. Mission globale - Hébergement	330 407 $	315 154 $
C.I.U.S.S.S. Estrie C.H.U.S. - Fonds d'urgence Covid-19	50 000	-
C.I.U.S.S.S. Estrie C.H.U.S. - Vers un Chez Soi - Fonds Covid-19 pour l'itinérance	22 779	-
C.I.U.S.S.S. Estrie C.H.U.S. - Santé publique	1 546	536
Emploi et Développement Social Canada - V.C.S. - projet Cowansville	65 240	65 240
Subvention pour Compte d'Urgence pour les Entreprises Canadiennes	20 000	-
Fondation des Auberges du Coeur	12 000	7 000
Subvention Salariale Temporaire	9 514	-
Ville de Cowansville	5 520	5 000
C.I.S.S.S. Montérégie-Centre - Service Post-hébergement	4 725	4 725
Services Canada - Carrière-Été	4 211	342
Regroupement des Auberges du Coeur du Québec - Stratégie Action Jeunesse	3 162	9 417
Autres subventions	1 000	400
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	5 365	5 892
	535 469 $	413 706 $

ANNEXE B - AUTRES REVENUS

Revenus de loyer - appartements supervisés	12 665 $	16 540 $
Dons et contributions	6 542	12 485
Contributions - séjours	3 150	1 890
	22 357 $	30 915 $

ANNEXE C - APPARTEMENTS SUPERVISÉS - COWANSVILLE

	2021	2020
Salaires et avantages sociaux	33 997 $	36 187 $
Intérêts sur la dette à long terme	7 396	8 088
Chauffage et électricité	3 592	4 266
Assurances	2 923	2 734
Entretien et réparations	1 979	689
Taxes foncières	1 118	1 114
Télécommunications	977	-
Frais bancaires	371	671
Ameublement et fournitures	-	85
Amortissement des immobilisations corporelles	10 130	10 810
	62 483 $	64 644 $